



PREFECTURE DES BOUCHES DU RHONE
SOUS-PREFECTURE D'ARLES

COMMUNIQUE DE PRESSE

Secrétariat Général
04.90.18.36.00

MODIFICATION DES HORAIRES D'OUVERTURE DES SERVICES D'ACCUEIL DU PUBLIC DE LA SOUS-PRÉFECTURE D'ARLES A COMPTER DU 1ER JUILLET 2010

**LE SERVICE DES CARTES GRISES SERA FERME AU PUBLIC A
PARTIR DU 6 JUILLET 2011, LES MERCREDIS.**

IL EST RAPPELE QUE :

**DEPUIS LE 15 OCTOBRE 2009, LES PROFESSIONNELS DE
L'AUTOMOBILE HABILITÉS SONT EN CAPACITÉ DE TRAITER
DIRECTEMENT LES DEMANDES D'IMMATRICULATIONS DE
VÉHICULES NEUFS OU D'OCCASION DES USAGERS.**

**POUR CONNAÎTRE LES PROFESSIONNELS HABILITÉS, VOIR LE
SITE www.ants.interieur.gouv.fr**

**LES USAGERS PEUVENT FAIRE PARVENIR LEUR DEMANDE PAR
COURRIER (POUR LES PIECES A FOURNIR VOIR LE SITE
www.ants.interieur.gouv.fr) OU PAR L'INTERMEDIAIRE DE LEUR MAIRIE ;
ILS RECOIVENT A LEUR DOMICILE LE TITRE DE CIRCULATION
SANS AVOIR A AUCUN MOMENT L'OBLIGATION DE SE
DEPLACER.**

**IL EST EGALEMENT POSSIBLE A L'USAGER DE PROCEDER A UNE
PRE-DEMANDE DE CHANGEMENT DE TITULAIRE EN SE RENDANT
SUR LE SITE INTERNET DU MINISTERE DE L'INTERIEUR :
www.interieur.gouv.fr rubrique « vos démarches », PUIS DE SE RENDRE
DANS LA PREFECTURE OU SOUS-PREFECTURE DE SON CHOIX**

POUR VALIDER CE CHANGEMENT ET REGLER LES TAXES CORRESPONDANTES.

CES NOUVELLES MODALITES DE DELIVRANCE DES CARTES GRISES NE RENDENT DONC PLUS INDISPENSABLE LE DEPLACEMENT DES USAGERS EN SOUS-PREFECTURE, SAUF CAS EXCEPTIONNELS.

IL EST DONC CONSEILLE D'Y RECOURIR.

PAR AILLEURS, S'AGISSANT DU SERVICE DES PERMIS DE CONDUIRE, LA MAIRIE D'ARLES, COMME TOUTES LES AUTRES MAIRIES DE L'ARRONDISSEMENT RECEVRA DESORMAIS LES DOSSIERS DE SES ADMINISTRES.

IL EST RAPPELE QUE TOUTES LES INFORMATIONS RELATIVES AUX DROITS DE CONDUIRE SONT DISPONIBLES SUR LE SITE INTERNET DE LA PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE (<http://www.bouches-du-rhone.pref.gouv.fr> RUBRIQUE permis de conduire) .